

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXXVII

LEVIS — AOUT 1931

No 8

LES GRANDS VOYERS DE 1667 A 1842

—

Ce qu'était le grand voyer

Le grand voyer, sous le régime français, était chargé de la construction et de la réfection des routes. C'est lui qui déterminait les alignements de ces mêmes routes après avoir entendu et pris l'avis des intéressés. Dans les villes, le grand voyer donnait l'alignement des maisons, voyait à la réfection des pavés, à l'apposition des gouttières, des auvents et des enseignes, etc. Il avait le droit de faire démolir les maisons construites en contravention des lois ou qui pouvaient être un danger pour la vie des passants.

Quand une route était nécessaire dans une paroisse, le grand voyer se rendait sur les lieux, entendait les intéressés, puis dressait procès-verbal ou ordonnance. Les travaux ordonnés par le grand voyer se faisaient par corvées. Le grand voyer s'occupait aussi de la construction et de la réparation des ponts sur le domaine du roi ou encore sur celui du seigneur.

En France, sous l'ancien régime, les corvées devinrent des charges très onéreuses pour les paysans. Ici, les autorités de la colonie et les seigneurs n'abusèrent pas des corvées. C'est bien là la meilleure preuve que nos habitants n'eurent pas à se plaindre sur ce point. Avec leur dispositions atavi-

ques pour les procès, ils auraient certainement porté leur cause devant le Conseil Souverain si on les avait molestés.

En général, les grands voyers n'eurent pas besoin d'avoir recours au gouverneur ni à l'intendant pour faire exécuter leurs procès-verbaux. Les habitants se prêtaient d'assez bonne grâce à l'établissement des routes et à leur réparation.

Grands voyers de la Nouvelle-France

1° *René Robineau de Bécancour baron de Portneuf* — Le premier grand voyer de la Nouvelle-France fut René Robineau de Bécancour. Ses lettres de provisions lui furent données par la Compagnie des Indes Occidentales, le 29 mars 1667. Elles furent enregistrées par le Conseil Souverain le 21 août 1668.

René Robineau de Bécancour, baron de Portneuf, décéda à Québec le 12 décembre 1699.

2° *Pierre Robineau de Bécancour, baron de Portneuf* — Le 24 mai 1689, le roi de France accordait à Pierre Robineau de Bécancour des lettres de provisions pour exercer la charge de grand voyer de la Nouvelle-France, "en l'absence et en survivance du sieur de Bécancour, son père." Ces lettres de provisions furent enregistrées par ordre du Conseil Souverain, le 13 février 1690.

Pierre Robineau de Bécancour, baron de Portneuf, décéda à Bécancour le 14 juin 1729.

3° *Jean-Eustache Lanoullier de Boisclerc* — Le 10 avril 1731, le roi de France accordait à M. Lanoullier de Boisclerc des lettres de provisions pour remplacer le sieur de Bécancour, décédé, comme grand voyer de la Nouvelle-France. Les lettres de provisions de M. Lanoullier de Boisclerc furent enregistrées au Conseil Supérieur le 20 août 1731. Il exerça sa charge pendant près de vingt ans avec beaucoup d'efficacité. M. Lanoullier de Boisclerc décéda à Québec le 25 novembre 1750.

4° *Louis Fleury de la Gorgendière* — Le 27 novembre 1750, l'intendant Bigot accordait une commission au sieur de la Gorgendière pour exercer la charge de grand voyer, va-

cante par la mort de M. Lanoullier de Boisclerc, "sous le bon plaisir de Sa Majesté et jusques à ce qu'il lui plût d'y pourvoir". M. Fleury de la Gorgendière ne reçut pas de lettres de provisions du roi.

Louis Fleury de la Gorgendière agit comme grand voyer jusqu'au mois de septembre 1753.

5° *Ignace-François-Pierre Martin de Lino* — Le 27 septembre 1752, l'intendant Bigot proposait au ministre d'accorder au sieur Martin de Lino la place de grand voyer qui avait été donné au sieur Louis Fleury de la Gorgendière "reconnu incapable". Il ne paraît pas que M. Martin de Lino reçut de lettres de provisions du roi. Il fut nommé par simple commission de l'intendant Bigot. Cette commission n'a pas été conservée. Le premier procès-verbal de M. Martin de Lino est du 2 octobre 1753.

M. Martin de Lino fut le dernier grand-voyer de la Nouvelle-France. Après la Conquête, il se retira à Blois où on perd ses traces après 1769.

Grands voyers de la province de Québec

1° *François Picoté de Bellestre* — Sous le régime anglais, le gouverneur Murray divisa la province de Québec en trois districts pour les fins de la voirie, Québec, Montréal et Trois-Rivières. Chaque district eut son grand voyer indépendant nommé par le gouverneur et responsable à lui seul. Cependant, en 1775, le gouverneur Dorchester, sans doute pour récompenser les Canadiens français de leur belle conduite pendant l'invasion américaine, décida de rétablir la charge de grand voyer pour toute la province. C'est François Picoté de Bellestre, le défenseur du fort Saint-Jean, qui fut nommé à cette charge. Sa commission est en date du 1er mai 1776. Elle dit: "constitute and appoint him the said Francis Picotté de Bellestre to be grand voyer and surveyor of the highways and streets of in and for the said province of Quebec."

2° *Charles-Louis Tarieu de Lanaudière* — C'est le célèbre chevalier de Lanaudière, aide de camp et favori du gouverneur Dorchester, qui remplaça l'honorable M. Picoté de Bellestre comme grand voyer de la province de Québec.

Sa commission, malheureusement, n'a pas été conservée. Il dut être nommé à la mort de M. Picotté de Bellestre, en 1793 (?). Quoiqu'il en soit, M. de Lanaudière recevait comme grand voyer un salaire de cinq cents louis par année. Le voyageur Lambert nous apprend que pour ses cinq cents louis M. de Lanaudière faisait, une fois par année, une tournée d'inspection des chemins de la province. M. de Lanaudière ne prit pas même cette peine. On lui avait donné une sinécure et il se contenta, jusqu'à sa mort, de retirer son salaire, laissant toute la besogne aux grands voyers des trois districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières.

L'honorable M. de Lanaudière décéda à Québec le 2 octobre 1811.

3° *François Baby* — M. de Lanaudière fut remplacé par l'honorable François Baby. Nous lisons dans la *Gazette de Québec* du 10 octobre 1811: "Office du secrétaire de la province, Québec, le 9 octobre 1811: Il a plu à Son Excellence le gouverneur de faire la nomination suivante: l'honorable Francis Baby, écuyer, pour être grand voyer du Bas-Canada, à la place de l'honorable Charles de Lanaudière, décédé."

M. Baby décéda à Québec le 9 octobre 1820, à l'âge respectable de 87 ans. Comme MM. Picoté de Bellestre et de Lanaudière, M. Baby s'était contenté de retirer son salaire. Aussi, à sa mort, on décida d'abolir cette sinécure. Il fut donc le dernier grand voyer de la province de Québec.

Grand voyers du district de Québec

1° *François-Joseph Cugnet* — François-Joseph Cugnet fut le premier grand voyer du district de Québec. Il fut nommé par le gouverneur Murray, le 20 novembre 1765. Il fut moins de trois ans en office.

2° *Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry*—M. Cugnet fut remplacé par Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry. La commission de ce dernier fut signée par le gouverneur Carleton le 24 février 1768. Elle dit: "in the room of Francis-Joseph Cugnet, gentleman, who hath quitted the said office."

Toute la besogne de M. de Léry fut faite par son député, M. Jean-Baptiste Magnan, qui décéda en 1782.

3° *Jean Renaud* — M. de Léry eut pour successeur Jean Renaud. Le gouverneur Haldimand disait dans sa lettre de nomination du 10 décembre 1782: "The death of Mr Magnan, deputy grand voyer, giving me an opportunity to testify my sense of your good conduct during the blockade of Québec in the winter 1775 and 1776, I have appointed you voyer of the district of Québec with a salary of 100 sterling per annum."

M. Renaud décéda à Québec le 19 mars 1794.

4° *Gabriel-Elzéar Taschereau* — Le 18 mars 1794, le gouverneur Dorchester donnait une commission à Gabriel-Elzéar Taschereau pour exercer la charge de grand voyer du district de Québec à la place de John ou Jean Renaud, décédé.

L'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau décéda à Québec le 18 septembre 1809. La *Gazette de Québec* disait, au lendemain de sa mort: "Comme grand voyer, il contribua beaucoup au progrès de la province." M. Jean-Thomas Taschereau et Michel Berthelot (3 mars 1809) l'avaient tour à tour aidé dans sa tâche.

5° *Pierre Marcoux* — C'est Pierre Marcoux qui succéda à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau comme grand voyer du district de Québec. Il fut nommé par commission du gouverneur sir James-Henry Craig en date du 19 septembre 1809. M. Marcoux décéda moins de trois mois après sa nomination.

6° *Jean-Baptiste d'Estimauville* — Sir James-Henry Craig nomma, par commission du 6 décembre 1809, Jean-Baptiste d'Estimauville pour remplacer Pierre Marcoux. Celui-ci eut deux députés grands voyers pour l'aider dans sa tâche, d'abord son frère le chevalier d'Estimauville, du 29 septembre 1812 au 1er octobre 1817, puis son fils, Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville, du 1er octobre 1817 au 2 juin 1821, et enfin, encore le chevalier d'Estimauville, du 2 juin 1821 à sa disparition.

7° *Thomas-Pierre-Jacques Taschereau* — Le septième grand voyer du district de Québec fut l'honorable Thomas-Pierre-Jacques Taschereau, fils de l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau qui avait exercé la même charge de 1794 à 1809. Il fut nommé par commission du gouverneur Dalhousie du 25 mai 1823.

M. Taschereau décéda à Québec le 8 octobre 1826.

8° *Edmund-William-Romer Antrobus* — A la mort de l'honorable Thomas-Pierre-Jacques Taschereau, Edmund-William-Romer Antrobus, qui cumulait les charges d'aide de camp du gouverneur et de grand voyer du district des Trois-Rivières, fut promu grand-voyer du district de Québec (1). Sa commission est en date du 11 novembre 1826. Il fut le dernier grand voyer du district de Québec.

Grands voyers du district de Montréal

1° *René-Ovide Hertel de Rouville*—Le premier grand voyer du district de Montréal fut le fameux René-Ovide Hertel de Rouville qui mourut juge le 12 août 1793. Il fut nommé par commission du gouverneur Murray le 20 novembre 1765.

2° *Saint-Georges Dupré* — En 1775, M. Hertel de Rouville fut nommé "gardien de la paix et commissaire" pour le district de Montréal. Cette nomination judiciaire lui fit abandonner sa charge de grand voyer du district de Montréal. Il semble que M. Picoté de Bellestre, grand voyer pour toute la province, s'occupa alors plus particulièrement du district de Montréal. En tout cas, le 10 juillet 1783, le gouverneur Haldimand nommait M. Saint-Georges Dupré "substitut de M. Picoté de Bellestre comme voyer du district de Montréal (lui réservant cependant en entier les appointements des cent livres attachés à cet emploi). Il était dit

(1) Résolution adoptée par la Chambre d'Assemblée, le 25 février 1836, au sujet de Edmund-William-Romer Antrobus : "Que le cumul, dans la même personne, des charges de grand voyer du district de Québec et d'aide de camp provincial, est contraire au bien public et incompatible avec l'accomplissement fidèle et efficace des devoirs attachés aux dites charges, et que chacune de ces charges devrait être remplie par une personne différente."

dans la lettre de nomination de M. Saint-Georges Dupré que “ l'âge et les infirmités de M. de Bellestre ne lui permettaient pas de remplir les fonctions de grand voyer avec l'activité et l'exactitude qu'exige cet emploi. ”

3° *René-Amable Boucher de Boucherville* — Le 15 décembre 1785, Henry Hope, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, donnait à René-Amable Boucher de Boucherville la charge de grand voyer du district de Montréal.

4° *Louis-René Chaussegros de Léry* — En 1806, M. Boucher de Boucherville, qui se sentait vieillir, offrit de résigner sa charge en faveur de son gendre, M. Louis-René Chaussegros de Léry. Celui-ci fut nommé par commission de l'honorable Thomas Dunn, président et administrateur du gouvernement du Bas-Canada, en date du 7 avril 1806.

5° *Pierre-Louis Panet* — Le 21 décembre 1832, M. Pierre-Louis Panet, grand voyer du district des Trois-Rivières depuis 1826, était promu grand voyer du district de Montréal en remplacement de l'honorable Louis-René Chaussegros de Léry, décédé. M. Panet fut le dernier grand voyer du district de Montréal.

Grands voyers du district des Trois-Rivières

1° *Antoine Lefebvre de Bellefeuille* — M. Lefebvre de Bellefeuille fut le premier grand voyer du district des Trois-Rivières. Il fut nommé par le gouverneur Haldimand en 1782. M. Lefebvre de Bellefeuille fut révoqué en 1793 et s'en alla résider dans sa seigneurie de Saint-Eustache où il mourut le 8 juin 1816.

2° *John Antrobus* — Le successeur de M. Lefebvre de Bellefeuille comme grand voyer du district des Trois-Rivières fut John Antrobus. Il fut nommé par commission de sir Alured Clarke, le 11 juin 1793.

3° *Edmund-William-Romer Antrobus* — Remplacé son père, John Antrobus, par commission de l'honorable Ja-

mes Monk, président et administrateur du Bas-Canada, du 28 janvier 1820.

4° *Augustus-David Bostwick* — Le 17 avril 1822, le comte de Dalhousie donnait une commission à Augustus-David Bostwick pour exercer la charge de grand voyer dans le district des Trois-Rivières pendant l'absence de Edmund-William-Romer Antrobus.

5° *Pierre-Louis Panet* — Le 22 novembre 1826, Pierre-Louis Panet remplaçait Edmund-William-Romer Antrobus comme grand voyer du district des Trois-Rivières.

6° *Hughes Heney* — Le 7 décembre 1832, Hughes Heney succédait à Pierre-Louis Panet comme grand voyer du district des Trois-Rivières. Il fut le dernier grand voyer de ce district.

P.-G. R.

L'OPINION DE M. DE BOUGAINVILLE SUR
JACAU DE FIEDMONT

Le 8 novembre 1757, M. de Bougainville écrivait à madame Herault de Séchelles, très influente à la cour, au sujet d'un plan d'un bateau monté de 6 et de 2 pierriers inventé par le sieur Jacau de Fiedmont :

“ Dites, je vous prie, au ministre que cet officier est un des meilleurs qu'il y ait dans les troupes du Roi, qu'à la valeur d'un grenadier, il joint tous les talents de l'artilleur, de l'ingénieur et de l'homme de guerre, et toute la modestie que devrait avoir le Sr Mercier, son capitaine, fait officier après lui, qui l'a écrasé par la protection, le babil et la suffisance, qui n'a qu'un peu d'esprit tout différent de celui de son métier et le talent de s'enrichir, talent trop commun dans ce pays pour mériter qu'on en fasse cas. L'autre a servi beaucoup et partout avec distinction. Qu'on interroge sur lui Mrs de Montcalm, Duquesne, de la Jonquière et M. Franquet, directeur du génie en Canada. Je compte rendre un service à l'État en faisant connaître cet homme aussi vertueux que bon militaire. ”

PIERRE BOUCHER, GOUVERNEUR DES TROIS-
RIVIERES, EN 1653

La copieuse et consciencieuse biographie de Pierre Boucher, parue en 1927, valut le prix du concours d'histoire du Canada de 1926, à son auteur, M. Séraphin Marion.

A la page 66 de cet excellent ouvrage, M. Marion cite divers auteurs pour arriver à cette conclusion que Pierre Boucher *semble* exercer la charge de gouverneur des Trois-Rivières à partir de 1653. Seulement, M. Marion n'a trouvé aucun acte officiel permettant d'affirmer le fait sans hésitation.

Pourtant, il en existe un qui se trouve à Montréal. Comment ce document est-il venu échoir aux archives de la métropole canadienne? Avec les pièces du greffe de Boucherville, sans aucun doute, lors de la cession du Canada, ou environ, ainsi que nous l'avons dit, en retraçant l'historique de la justice seigneuriale de Boucherville, dans le *B. R. H.* de 1922, pp. 75-77.

Quoiqu'il en soit la pièce qui, à notre avis, lève tout doute sur le fait que le sieur Boucher était bel et bien gouverneur de la ville trifluvienne en 1653 sinon plus tôt, vaut d'être signalée et nous en donnons le texte au long, ci-après:

“ De Par Monsieur
Boucher Gouverneur
Aux Trois-Rivières

Est fait Commandement A tous Les Volontaires de Ce faire habitants, ou Se faire Serviteurs des autres habitants dans un Moys de Ce Jour, Sur peyne de Punction Corporelle, Conformément Aux ordonnances de Monsieur le Gouverneur de L'Année Passée, fait & ordonné Ce quatorsiesme Janvier Mil Six Cent Cinquante trois,

Boucher (paraphe) ”

* * *

On le voit, l'ordonnance est du 14 janvier 1653 et le signataire dit qu'il est *gouverneur*. Donc on ne peut infirmer sa déclaration.

Mais il est d'autres questions qui se peuvent soulever. Pierre Boucher venait-il d'être nommé? Serait-ce sa première ordonnance? Sa nomination ne remonterait-elle pas à 1652?

Voilà qui pourrait procurer de la besogne aux érudits.

E.-Z. MASSICOTTE

LE SIEUR DE MANEREUIL

Qui était-il?

Tout d'abord, disons que le sieur de Manereuil était officier au régiment de Carignan.

M. Benjamin Sulte le place dans sa liste des "grades inconnus", sous les noms de Jacques-Théodore Cosineau de Manereuille.

Nous croyons qu'il fait erreur.

Le 3 novembre 1672, l'intendant Talon concédait au sieur de Manereuil un fief et seigneurie de une lieue de front sur deux lieues de profondeur, "à prendre sur le lac Saint-Pierre, demi-lieue au-dessus et demi-lieue au-dessous de la Rivière-du-Loup (en haut). L'acte de concession ne désigne le nouveau seigneur que sous le nom de sieur de Manereuil. Il est certain, toutefois, que le seigneur de Manereuil et l'officier de Carignan de Manereuil sont un seul et même personnage.

L'acte de concession dit "...à la charge qu'il continuera de tenir ou faire tenir feu et lieu sur la dite seigneurie..." Le sieur de Manereuil avait donc pris possession de sa seigneurie avant le 3 novembre 1672. Le cas n'est pas unique. Bon nombre des nouveaux seigneurs de 1672 avaient pris possession de leurs concessions avant de recevoir leurs titres. Pour ce qui regarde le sieur de Manereuil, nous en avons la preuve par un acte du notaire Romain Becquet. Le 2 janvier 1671, près de deux ans avant de recevoir la concession officielle de l'intendant, M. de Manereuil concédait à Pierre Brugnion dit La Pierre, "dans sa seigneurie de Manereuil, au-dessus des Trois-Rivières", une habitation contenant six arpents de terre de front.

FRANÇOIS-LOUIS POULIN DE COURVAL

Né à Québec le 30 octobre 1728, du mariage de Louis-Jean Poulin de Courval, lieutenant-général de la juridiction des Trois-Rivières, seigneur de Nicolet, et de Françoise-Gabrielle Foucault.

Il fut capitaine de navire.

En 1759, c'est lui qui conduisit à Québec le navire le *Bienfaisant*, rempli de munitions et de provisions. Le *Bienfaisant* faisait partie de la flotte de M. Canon.

Au printemps de 1759, Charles-François Tarieu de Lanaudière avait proposé de construire des cajeux ou radeaux portant des canons qui auraient été au devant de la flotte anglaise qui remontait le Saint-Laurent.

L'auteur anonyme du *Journal du siège de Québec* nous apprend que M. de Courval proposa, à son tour, de construire des cajeux mais d'une construction différente de ceux de M. de Lanaudière. Ils devaient être en long, formant en apparence un canot du roi. Enchaînés les uns aux autres, ils devaient être soutenus aux ailes par des petits bâtiments pour les empêcher de dériver à la file. Le plan de M. de Courval fut approuvé à la fin de mai et on se mit à travailler tout de suite à leur construction.

C'est dans la soirée du 28 juillet que les cajeux ou radeaux du sieur de Courval furent envoyés contre la flotte anglaise.

M. de Foligné raconte ainsi l'essai des cajeux :

“ M. Courval reçut ordre de prendre le commandement des cajeux destinés depuis quelques jours à être envoyés parmi la flotte. Toute chose, en conséquence, étant disposée, le sieur Courval partit vers les neuf heures du soir de l'anse des Mères, commencement du jusant, les vents au sud-ouest, joli frais. Lorsqu'il passa devant la ville plusieurs de nos carcassières destinées à le soutenir le rejoignirent. M. Courval continuant avec ordre la route jusqu'au moment qu'il crut devoir lâcher les cajeux auxquels il mit le feu vers les dix heures du soir, qui passèrent au travers de la flotte où ils mirent le feu à deux navires, mais le prompt secours des autres vaisseaux leur réussit à éteindre le feu. . . . ”

Pendant tout le reste du siège, M. de Courval, qui était d'une bravoure à toute épreuve, fut employé à différentes besognes et s'en acquitta à la satisfaction des chefs militaires.

Après la prise de Québec, M. de Courval passa en France.

En 1762, il était fait capitaine de brûlot.

En cette même année 1762, le duc de Choiseul, ministre de la marine, chargeait le chevalier de Ternay d'une expédition contre Terre-Neuve. La plupart des officiers et des *volontaires* de l'expédition de M. de Ternay étaient des Canadiens qui avaient été conduits en France après la chute de Québec. Maître de la ville de Saint-Jean, M. de Ternay envoya M. de Courval en France pour demander des secours afin de garder sa conquête. Le duc de Choiseul fut si satisfait du coup de M. de Ternay qu'il lui envoya deux autres vaisseaux: dont l'un, le *Zéphir*, fut commandé par M. de Courval lui-même. Mais, dans l'intervalle, les Anglais avaient envoyé des secours à Terre-Neuve, et le chevalier de Ternay dût user d'habileté pour échapper à la flotte ennemie. M. de Courval fut assez heureux pour ramener le *Zéphir* en France sans avoir perdu un seul homme.

En 1766, M. de Courval fut chargé par le conseil de marine d'une expédition assez risquée à Saint-Pierre et Miquelon. Il réussit parfaitement. Le 8 août 1766, le duc de Praslin lui écrivait que le roi accordait une gratification de 600 livres à son équipage et autant à lui-même pour le récompenser de son intrépidité et de son courage dans le voyage périlleux qu'il venait d'accomplir à Saint-Pierre et Miquelon.

M. de Courval mourut probablement en France.

QUESTION

Au bas de l'acte de mariage de Pierre Gervais et de Marie-Anne Blain, à Québec, le 19 octobre 1665, je vois les signatures des sieurs de Modère, Balac et de La Fontaine que le curé qualifie d'"officiers de M. de Tracy." Qui étaient ces trois officiers ?

Milice.

UNE FAMILLE CANADIENNE (1)

On a souvent reproché aux monographies de familles canadiennes ou américaines de manquer d'intérêt. Je ne crois pas que l'on soit tenté d'adresser pareil reproche à la présente histoire des Jordy de Cabanac. Assurément, ils méritaient qu'on leur consacraît un volume. On les connaissait déjà sans doute. Maintenant, on les connaîtra encore mieux et tout le monde trouvera que c'est très bien ainsi.

Ancienne famille, ces Jordy. Ancienne au Canada, ancienne en France. Dès 1485, on les voit cités à Carcassonne. Ils étaient alors marchands ; et communément on les appelait Lombards, car ils venaient de Verceil et l'on s'en souvenait. De 1485 à nos jours, la filiation s'établit régulièrement, sans interruption. A partir de 1549, les Jordy tiennent état de gentilshommes. Au Canada, ils se sont enroturés, ils sont devenus peuple. L'abbé Georges-Alfred de Jordy l'avoue sans fausse honte. L'abbé de Jordy, disons-nous. Car cet ouvrage à bien des égards est sien et l'on peut s'étonner qu'il n'ait pas voulu que son nom figure sur le titre.

Histoire instructive que celle des Jordy. Histoire "exemplaire". Leur destinée a été celle d'une bonne partie de la noblesse canadienne. Comment ne pas attacher d'importance à ces vicissitudes généalogiques ? Elles expliquent la qualité du peuple au Canada. Appauvris, ces gentilshommes se sont multipliés. De 1685 à 1930, on ne compte pas moins de 129 mariages contractés par des Jordy, garçons ou filles. Et encore, c'est évident, on ne les a pas tous relevés.

Ce qui donne de l'intérêt à ce volume, c'est l'abondance des renseignements que l'auteur, les auteurs, ont réussi à grouper. Nous pouvons, en le lisant, suivre les Jordy à travers les âges, pendant quatre siècles.

La branche française connut des jours brillants. Après avoir occupé, pendant deux générations, la charge

(1) *Les de Jordy de Cabanac. Histoire d'une ancienne famille noble du Canada* par l'abbé Elie-J. Auclair. Préface de M. Aegidius Fauteux. Montréal, Beauchemin, 1930.

d'écuyer ordinaire du Roi et cavalcadour, commandant de la Petite-Ecurie, après s'être alliée à des maisons, presque illustres, ces Jordy-là s'éteignirent vers la fin du XVIIIe siècle. A cette époque, pour ceux du Canada, la décadence était déjà commencée.

Deux officiers, Joseph et François, l'oncle et le neveu, avaient fondé, en 1685, les Jordy de la Nouvelle-France. D'eux sont issus tous les représentants actuels du nom. D'eux, c'est à dire de François. Joseph eut bien une postérité. Mais elle a fini en ligne masculine assez tôt, en 1763, semble-t-il. Il n'y a plus de Jordy de Cabanac en France. Les Jordy actuels, les Jordy canadiens (et américains) descendent tous de François.

Officiers dans les troupes du détachement de la marine, propriétaires de seigneuries, les Jordy firent bonne figure et tinrent une place très honorable dans le Canada de leur temps. Joseph mourut en 1713, major des Trois-Rivières ; et François, en 1726, également major de ladite place. Un des fils de Joseph, Melchior, capitaine du détachement, fut fait chevalier de Saint-Louis en 1758. Mais déjà, pour cette famille militaire, l'heure des épreuves matérielles avait sonné. Et, sans aller au delà de la seconde génération, parmi les enfants de François de Jordy, major des Trois-Rivières, plusieurs durent se réduire à la simple condition d'habitants.

Tout cela on le verra dans le livre de M. l'abbé E. Auclair. Mais on n'y verra pas que cela. Par une fortune assez rare, les documents officiels permettent d'atteindre la vie privée des Jordy ou tout au moins de l'un d'eux.

Il s'agit de François, plus tard major des Trois-Rivières. En 1694, il n'était encore que capitaine réformé. Pourquoi donc fit-il tant parler de lui ? Il habitait d'ordinaire Champlain. Et Champlain est une paroisse toute voisine de Batiscan. Or, en ce temps-là, vivait à Batiscan un riche traitant appelé Jean des Brioux. Les nécessités de son commerce obligeaient ce dernier à voyager souvent dans les pays d'En-Haut. Sa femme, Marguerite Dizzy, restait seule au logis. M. de Jordy en profita. Ceci déplut à l'autorité ecclésiastique. Le curé de Batiscan s'émut, celui de Champlain fit chorus. L'évêque de Québec

excommunia les coupables. François de Jorly riposta. Les curés de Batiscan et de Champlain, refusant de célébrer le service divin en sa présence, il les assigna devant le Conseil Supérieur. Ce fut un grand événement dans ce petit monde colonial. Et puis tout s'apaisa. François de Jorly se maria. Il se maria même deux fois, en 1696 et en 1705. Fut-il heureux ? Nous l'ignorons. Il eut du moins beaucoup d'enfants : dix, six filles et quatre fils. Quant à Mme des Bieux, cette jolie folle devint sage et même sage-femme : profession qu'en 1730 elle exerçait à Batiscan.

Claude de Bonnault

BIGAUT D'AUBREVILLE

Après M. F.-J. Audet qui ajoute dans le *B. R. H.* de 1931, p. 271, les notes qu'il possède à celles que M. Fauteux a publiées dans le *B. R. H.* 1931, p. 222, nous sera-t-il permis de signaler un détail ?

Selon le distingué bibliothécaire, M. d'Aubreville fut "chef du guet à Montréal aux alentours de 1820". Nous ne sommes pas en état d'infirmier cette assertion, mais il existe aux archives judiciaires de Montréal, un document établissant que le dit d'Aubreville fut "Contre-maitre du guet au mois d'août 1818". — Voir le *B. R. H.* de 1930, p. 165.

CABRETTE

QUESTION

L'abbé de Saint-Vallier parle dans son *Etat présent du Canada* de deux prêtres qui passèrent dans la Nouvelle-France en même temps que lui en 1685. L'un mourut dans le vaisseau peu de temps avant de toucher le port, et l'autre décéda quelques jours après son arrivée à Québec. Connaissez-vous les noms de ces deux prêtres ?

A. G. B.